



OPEN DEPARTEMENTAL KATA & KUMITE

DATE	Dimanche 14 avril 2019
SALLE	Dojo Chandon
ADRESSE	78 avenue Chandon – 92 230 Gennevilliers Frais d'inscriptions pour les compétiteurs :
ENGAGEMENT	3 € en individuel et par épreuve (non remboursables) Paiement par chèque
INSCRIPTIONS	Inscriptions effectuées par les clubs
FORMAT	Challenge Berger
CATEGORIES	Poussins / Pupilles / Benjamins
DATE INSCRIPTIONS	Par retour du fichier Excel (http://sites.ffkarate.fr/hautsdeseine/competitions) DATE LIMITE INSCRIPTIONS LE MARDI 9 AVRIL 2019 (*)

(*) Inscriptions : Les compétiteurs doivent être licenciés au plus tard 3 jours avant la date limite d'inscription.
(Extrait du règlement Compétitions Saison 2018-2019 - page 42)

Les dates, lieux, horaires sont donnés sous réserve de modification, les informations définitives sont disponibles sur :
<http://sites.ffkarate.fr/hautsdeseine/competitions/>

Dimanche 14 avril 2019

Contrôle et pesée – Individuels :

08h45-09h15 : Contrôle **KATA & KUMITE – BENJAMINS** - M/F – Individuels

12h15-12h45 : Contrôle **KATA & KUMITE – PUPILLES** - M/F – Individuels

14h30-15h00 : Contrôle **KATA & KUMITE – POUSSINS** - M/F – Individuels

Le coach du club est responsable au niveau du contrôle.

LA TENUE PERSONNELLE DE CHAQUE COMPETITEUR EST OBLIGATOIRE :

Kata : Karaté-gi blanc, ceinture rouge et bleue.

Kumité : Karaté-gi blanc, ceinture rouge et bleue, protège-dent adapté, gants (rouge et bleu), protège-pieds (rouge et bleu), protège tibia, plastron réversible bleu-rouge, casque et coquille pour les garçons.

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Passeport sportif à jour, licence de la saison en cours, certificat médical précisant l'absence de contre-indication à la pratique du karaté en compétition, daté de moins d'un an au jour de la compétition et autorisation parentale.

IMPORTANT :

Tout compétiteur n'ayant pas ses équipements et/ou ne présentant pas ces documents ne pourra pas participer à la compétition.

REGLEMENT :

Chèque à l'ordre du « **CD DES HAUTS DE SEINE DE KARATE** » à envoyer avec le *bordereau « frais d'engagement »* avant le mardi 9 avril 2019 à :

COMITE DEPARTEMENTAL DES HAUTS DE SEINE DE KARATE
Gymnase Jean Blot – 21, rue Pierre Brossolette
92 400 Courbevoie